



SAUGEOT (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Soubjoux, Soubjot, Sauljeot, Sageot, Saviot,

Situation : Le village est situé sur le second plateau des monts Jura, à droite de la petite rivière de Sirenne.

Village de l'arrondissement de Saint-Claude, canton de Saint-Laurent, perception des Petites-Chiettes, bureau de poste de Clairvaux et paroisse de Denezières ; à 2 km de Denezières, 16 de Saint-Laurent, 36 de Saint-Claude et 32 de Lons-le-Saunier. La commune du Puits a été réunie à celle de Saugeot le 20 février 1823.

Altitude : 684^m.

Le territoire est limité au nord par Denezières et Menetruux, au sud par Uxelles et les Petites-Chiettes, et à l'ouest par Uxelles et Denezières.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Menétrux et du Puits à Denezières ; par le ruisseau de la Sirenne et ses canaux de dérivation.

Les maisons, construites en pierres et couvertes en laves ou en tavaillons, sont disposées par groupes et généralement élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Autrefois la route de Lons-le-Saunier à Saint-Laurent traversait ce village et celui du Puits.

Population en 1790 : de Saugeot, 167 habitants ; du Puits, 69 ; population réunie en 1846, 266 ; en 1851, 233, dont 125 hommes et 128 femmes ; population spécifique par km carré, 86 habitants ; 60 maisons, savoir : à Saugeot 46 et au Puits 14 ; 60 ménages. En 2002 : 61 habitants.

Les habitants n'émigrent pas.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocable : Saint-Cloud. Paroisse de Denezières. Un article dans les registres paroissiaux de Denezières concerne spécialement Saugeot

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe déposée aux archives départementales a reçu les cotes 3 E 6953 à 6957, 7957, 10080 à 10082 et 13096. Tables décennales : 3 E 1356 à 1364.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1043, 5 Mi 1149, 5 Mi 22 et 5 Mi 1185.

Cadastre exécuté en 1832 : surface territoriale 449 Ha divisés en 1085 parcelles que possèdent 132 propriétaires, dont 40 forains ; surface imposable 443 Ha, savoir : 166 Ha en pâturages, 164 en terres labourables, 65 en forêts, 37 en prés, 7 en jardins, 1 Ha 84 a en sol et aisances de bâtiments, 1 Ha 66 a en friches et murgers, et 7 a en broussailles, d'un revenu cadastral de 2.958 fr. ; contribution directe en principal 1.215 fr.



Le sol, montagneux et peu fertile, produit du blé, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, du foin, des fourrages artificiels, peu de fruits et d'avoine.

On importe le quart des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques porcs ; 15 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne, des sablières exploitées, des carrières de pierre ordinaire à bâtir et de taille exploitées et de la pierre à chaux. L'une de ces carrières avait autrefois beaucoup de réputation ; on l'exploita pour la reconstruction de la chartreuse de Bonlieu et pour bâtir plusieurs maisons de Clairvaux.

Les habitants fréquentent les marchés de Clairvaux. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le produit de la fromagerie. Plusieurs exercent l'état de maçons. Ils jouissent de peu d'aisance.

Il existe à Saugeot un châlet appartenant aux sociétaires, qui a été construit en 1846 ; on y fabrique annuellement 13.000 kg de fromage, façon Gruyère ; un moulin à cinq tournants, un autre à trois tournants avec une lame de scie, 2 auberges, 2 cordonniers, 1 charron, 1 voiturier et 1 marchand épicier.

Biens communaux : une maison commune acquise en 1843, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 23 garçons et 20 filles ; une fontaine très ancienne avec lavoir et abreuvoir ; 2 fontaines dans la section du Puits ; 2 puits communaux ; 2 places publiques et 168 Ha 49 a de bois et pâturages, d'un revenu cadastral de 124 fr. ; la section du Puits a 63 Ha 14 a de bois et parcours, d'un revenu cadastral de 40 fr.

Bois communaux : Saugeot, 86 Ha 30 a ; coupe annuelle 2 Ha 60 a ; le Puits, 24 Ha ; coupe annuelle 90 a.

Budget : recettes ordinaires 1.390 fr. ; dépenses ordinaires 1.120 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Denezières, Saugeot et le Puits ne formaient autrefois qu'un seul territoire qui fut donné, en 1189, par Ponce de Guisel, sire de Clairvaux, à la chartreuse de Bonlieu, sous la dénomination de *terre de Saint-Cloud*. Les droits que pouvait y prétendre le prieuré d'Ilay furent cédés, en 1204, à la même chartreuse par Aimon, prieur de Gigny. Les chartreux firent construire au Puits une grange qu'ils firent longtemps valoir par leurs propres domestiques. Ils se décidèrent à l'acenser, au mois de juin 1361, à Perrenin et Simonin, fils de Guillaume, dit le Juif, de la Chaux, avec les bois et les pâturages qui en dépendaient, moyennant le cens de 16 quarts de froment, moitié froment et moitié avoine, et un autre cens de 4 quarts de froment et avoine, destiné à tenir lieu de dîmes. Il fut convenu que les censitaires et leurs successeurs seraient exempts de prises et de tailles arbitraires. Perrenin et Simonin eurent une nombreuse postérité entre laquelle se partagea successivement le territoire du Puits. Elle se composait déjà de 21 familles en 1505.

Le Saugeot commença par un moulin dit le Moulin de la Fouge ou de la Fauge, bâti sur le ruisseau de Sirene, *Sirona*, ou de Varenne, et par une grange construite par les chartreux dans le lieu dit *Charnuys* ou *Charnier*. Ces deux établissements existaient déjà en 1286, et furent à cette époque l'objet d'un traité avec Jacques, sire de Crilla. La grange de Charnier fut acensée, en 1367, à Jean Guyenet de Bouzailles.

Le 10 juillet 1417, il fut permis à Renaud, marchand du Saugeot, de construire une foule à drap au-dessous du moulin de la Fouge, moyennant la redevance de 3 livres de cire. Cette usine prospéra tellement, que les religieux en firent bientôt construire une seconde qu'ils rendirent banale pour toute leur seigneurie, comme ils l'avaient déjà fait pour leur moulin des Chênes. Il paraît qu'au XV^e siècle la plupart des habitants du Saugeot, du Puits et des Petites-Chiettes étaient tisserands et s'occupaient de la fabrication d'étoffes de laine qu'ils exportaient au loin. La population devint assez considérable pour rendre indispensable, en 1577, l'érection de la chapelle de Denezières en succursale.

Seigneurie : Le Saugeot et le Puits faisaient partie de la terre basse de Bonlieu, propriété exclusive des chartreux. (Voir à ce sujet l'article *Denezières*.)